

Comité de ligne Chambéry – Albertville – Moutiers – Bourg Saint Maurice

Ce document retrace les échanges des trois derniers comités de ligne (02/03/2011, 24/11/2011 et 06/06/2012). Les indications en bleus concernent la vague de printemps 2012 (comité de ligne du 6 juin 2012) ou amendent des réponses concernant 2011.

| 1.Ponctualité et non réalisation de l'offre | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
|---|-----------------------------------|--------------------------|--|---|------------|------|
| | | | | | en cours | clos |
| Ponctualité des cars, plan de transport adapté et non réalisation d'offre | Usager et formulaire électronique | 02/03/2011 et 24/11/2011 | De nombreux griefs sont exposés, rendant le trajet en car TER peu fiable : - le personnel en gare n'est pas informé en cas de retard ; - les chauffeurs d'autocars ne connaissent pas les horaires des trains, et ne participent donc pas pleinement à une véritable intermodalité en ignorant les correspondances ; - les itinéraires ne sont pas toujours bien connus par les chauffeurs. | Le suivi de chacun de ces niveaux d'alerte relève de la prérogative de la SNCF. La Région reste attentive à la qualité de service sur les autocars TER. Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes du printemps. | | X |
| | formulaire électronique | 23/09/2011 | La suppression des trains entre Albertville et Bourg st Maurice de la mi juin à mi août a été chaotique. Sera-t-elle reconduite pour le service 2012 ? | Des travaux d'entretien de la voie ferrée ont été réalisés du 4 juillet au 19 août et du 12 au 23 septembre entre Albertville et Bourg St Maurice, occasionnant le remplacement de certains trains par des cars de substitution. Il s'agit d'une pratique établie sur l'ensemble du réseau rhônalpin, afin de réaliser la nécessaire maintenance de l'infrastructure. Ainsi, l'ensemble des trains supprimés pour travaux ont donc été substitués. Les trains limités à Moutiers par l'application de la saisonnalité, n'ont quant à eux pas été substitués en toute logique, puisque l'offre n'est pas assurée durant cette période. RFF indique que les périodes de travaux prévus pour 2012 concernent: - la régénération de deux tabliers métalliques (nettoyage, sablage, peinture, etc), qui se tiendront durant 14 semaines de nuits de fin printemps à début automne ainsi que durant 4 semaines en août nécessitant une coupure de 9h à 16h30; - la réalisation de travaux de caténaire, voie, débroussaillage.nécessitant 3 semaines (13, 14 et 40) de maintenance massifiée entre 10h20 et 14h20. | | X |
| | formulaire électronique | 20/11/2011 | Pourquoi supprimer, lors des grèves, le car pour Albertville qui passe à 6h37 à St Pierre d'Albigny ? Ce car est pris par les Lycéens ainsi que les personnes qui prennent leur travail à 7h30 et 8h à Albertville. | En situations perturbées, la SNCF affecte les moyens dont elle dispose pour servir les marchés prioritaires. Trois niveaux de service sont pré-établis. Dans les deux premiers niveaux de service d'urgence, le premier car de la journée dans le sens Chambéry->Bourg Saint Maurice dessert St Pierre d'Albigny à 08h08 et s'arrête à Albertville à 08h36. Au troisième niveau de service d'urgence, la première offre est plus tôt, avec le train quittant Chambéry à 7h34 et desservant St Pierre d'Albigny à 07h51 et Albertville à 08h20 | | X |
| | Usagers | 02/03/2011 | Pourquoi les chutes de neige ont-elles autant créées de perturbation, sur un territoire pourtant habitué à ce type d'intempérie ? | La SNCF indique que l'année 2010 a été marquée par deux épisodes neigeux de grande importance, l'un en début d'année et l'autre en fin d'année. En début d'année, le choix a été de faire circuler l'ensemble des trains, mais les nombreuses pannes ont décimé le parc de matériel roulant. Par ailleurs, les trains qui circulent sur le secteur de ce comité de ligne sont aussi pour certains d'entre eux affectés sur d'autres lignes, moins habitués à des épisodes climatiques de cette ampleur, moins fournis en moyens de déneigement par exemple. En retour d'expérience, lors de la seconde période de neige en décembre, la SNCF a choisi de limiter délibérément le nombre de trains ainsi que la vitesse commerciale. | | X |
| | formulaire électronique | 04/06/2012 | Pourquoi les retards au départ de Moutiers à 17h15 sont-ils aussi récurrents ? | Des difficultés de ponctualité sur le train quittant Lyon à 14h40 sont connues, liées à l'enchaînement des roulements. Des études sont menées sur le train alimentant ce service, afin de donner davantage de souplesse pour la réutilisation à Lyon Part Dieu. | X | |

| Comité de ligne Chambéry – Albertville – Moutiers – Bourg Saint Maurice | | | | | | |
|---|------------------------|--------------------------|---|--|------------|------|
| 1.Ponctualité et non réalisation de l'offre | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Ponctualité des cars, plan de transport adapté et non réalisation d'offre | Usagers | 06/06/2012 | Quelles sont les données de suppression de train sur la ligne ? Quelle est la ponctualité mesurée en 2012 ? | 97% des trains programmés circulent, ce chiffre est à appréhender sur l'ensemble du réseau TER en Rhône Alpes. Il est difficile d'extraire des données statistiques par ligne, car un événement à Ambérieu peut tout à fait avoir des répercussions en Tarentaise. Sur le 1er quadrimestre 2012, le chiffre de ponctualité mesuré à 5mn est de 78% | | X |
| Autres | Usagers | 02/03/2011 | En cas d'incident, la SNCF est-elle dans l'obligation d'intervenir dans un délai de 1h30 ? Quelles sont les modalités pour la prise en charge par des taxis ? | La SNCF précise qu'elle n'est soumise à aucun délai obligatoire pour intervenir, mais qu'elle met tout en oeuvre pour aller au plus rapide et au plus efficace. Des permanents au centre régional des opérations observent les dysfonctionnements et prennent des décisions en temps réel pour intervenir dans les meilleures conditions en fonction des contraintes. Parfois, il est impossible d'affréter des bus car le parc et/ou les conducteurs sont utilisés à 100%. | | X |
| Autres | Usagers | 02/03/2011 | Quel est le montant des pénalités versées à la Région pour causes de retard ou suppression de train ? Quel en sera l'usage ? | La convention d'exploitation entre la Région et la SNCF prévoit différentes clauses incitatives pour améliorer la qualité de service à travers un dispositif de bonus/malus. Le montant des pénalités pour 2010 devrait être de l'ordre de 3 M€. Pour aller plus loin et inciter l'exploitant à de meilleures performances, la Région initie un travail partenarial tri-partite avec la SNCF et RFF. | | X |
| 2.Fréquentation | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Fréquentation de la ligne | Usager | 02/03/2011 | Qu'est ce qui explique la baisse de fréquentation sur la ligne en 2010? | Après une évolution significative sur la période 2007 -2009, on constate en effet une baisse de la fréquentation sur l'ensemble des trajets de la ligne en 2010 : Chambéry – Albertville: -2% Chambéry - Bourg Saint Maurice: - 30% Périurbain de Chambéry : Montmélian – 3%, St Pierre d'Albigny -2% Selon la SNCF, la baisse du niveau d'emploi dans le secteur chambérien a contribué fortement à une baisse d'activité du TER. La médiocre qualité de service a également éloigné certains voyageurs du TER. | | X |
| | usagers | 06/06/2012 | Y'a-t-il de nombreux voyageurs qui font Lyon - Bourg Saint Maurice ? | Il y a peu de flux quotidiens, mais davantage de trafic occasionnel pour les scolaires et les touristes. Le volume de fréquentation des « pass Chambéry » est approximativement de 180 – 200 voyages / jour en 2012. Attention, il s'agit de données annualisées, et qui masque donc un important effet saisonnalité très prononcé sur cette ligne. | | X |
| 3.Matériel roulant | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Capacité des TER | Association | 02/03/2011 | Quels sont les adaptations qui sont faites en période de forts flux touristiques ? | La SNCF répond que des renforts de compositions sont mis en place sur les fin de semaines les plus chargées, complétées par des autocars. Toutefois, le manque de matériel de réserve crée parfois des tensions rendant impossible l'ajustement à la hausse des capacités offertes. | | X |
| | élus | 02/03/2011 et 24/11/2011 | Le train partant de Lyon le vendredi à 14h41 et desservant Chambéry à 16h00, puis Montmélian à 16h10 pour Bourg St Maurice manque très souvent de place. Pouvez-vous rajouter des rames ? | La SNCF précise que ce train circule dans sa composition maximale - 7 caisses réversibles - qu'il n'est pas possible de rallonger pour des raisons de longueurs de quais liées à la sécurité des voyageurs. Par ailleurs, afin de respecter la vitesse commerciale, il est conseillé de respecter le tonnage du train qui est attribué sur chaque sillon, sans quoi des difficultés dans la fiabilité des horaires sont à prévoir. Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes du printemps. La SNCF indique que le service 2012 sera réalisé dans des conditions difficiles puisque l'ensemble du parc matériel sera utilisé, ne permettant pas d'améliorations substantielles comparativement au service 2011. | | X |

| Comité de ligne Chambéry – Albertville – Moutiers – Bourg Saint Maurice | | | | | | |
|---|------------------------|--|--|--|------------|------|
| 3. Matériel roulant | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Capacité des TER | Usager | 02/03/2011 et 24/11/2011 et 06/06/2012 | Quelles sont les solutions possibles concernant la capacité du train Albertville 7h44 - Chambéry 8h25 et Chambéry 17h34 - Albertville 18h15 ? | Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes du printemps. La SNCF indique que le service 2012 sera réalisé dans des conditions difficiles puisque l'ensemble du parc matériel sera utilisé, ne permettant pas d'améliorations substantielles comparativement au service 2011. Il est prévu une capacité de 190 places le matin (2 matériel de type Z2) et une Z2 le reste de la semaine. La difficulté est connue le lundi. | | X |
| Confort et propreté | Usagers | 02/03/2011 | Pourquoi l'accès aux toilettes dans les bus n'est-il pas possible ? | La SNCF indique que l'accès aux toilettes est en théorie ouvert aux voyageurs. Il sera procéder à une vérification des pratiques, avec un rappel aux conducteurs si besoin. | | X |
| Choix de l'équipement | Usagers et élus | 02/03/2011 | Qu'est ce qui explique que le rapport soit de 1 à 7, concernant le coût de la circulation d'un train ou d'un autocar ? | La SNCF explique que ces chiffres relèvent d'une moyenne, en particulier le coût d'un km.train varie en fonction du matériel, des lignes, des roulements mis en place. La structure précise des coûts n'est pas une information qui peut être transmise. | | X |
| | Usagers et élus | 02/03/2011 | Quelles sont les actions menées par la Région concernant le matériel roulant ? | La Région investit chaque année près de 100 M€ pour la rénovation et l'acquisition de matériel. A titre d'illustration, le prix d'une rame est compris entre 5 et 8 M€. La Région et la SNCF procèdent à des projections sur l'évolution de la demande pour dimensionner la commande la plus pertinente de nouvelles rames, devant répondre aux besoins actuels et futurs. Il est à noter le caractère structurant de ces acquisitions dont l'amortissement se réalise sur plusieurs décennies. Par ailleurs, il faut composer avec des délais de réalisation industrielle relativement longs, soit environ 5 ans entre la commande et la livraison. Les prochaines livraisons sont prévues à partir de 2014-2015. Le Président du comité de ligne précise qu'un point sur le matériel pourra faire l'objet d'un prochain comité de ligne. | | X |
| | Usagers | 24/11/2011 et 06/06/2012 | Quels sont les éléments nouveaux concernant le service 2012 ? | La SNCF indique que la tension sur le parc matériel est à son maximum à l'échelle de l'ensemble du territoire rhônalpin. Les retards de livraison du matériel tram-train sur l'Ouest Lyonnais ne permettent pas de réaffecter des rames plus capacitaires, dans un contexte 2012 pourtant marqué par une croissance de l'offre à l'échelle de la Région. La Région rappelle sa vigilance et son exigence sur ce dossier en demandant à l'opérateur ferroviaire de toute mettre en oeuvre pour soulager les trains où le manque de place est le plus pénalisant. | | X |
| 4. Information | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Information en situation perturbée | Usagers | 02/03/2011 et 24/11/2011 | Il est très difficile d'obtenir une information fiable en situation perturbée, que ce soit auprès des contrôleurs, des chauffeurs de cars ou du personnel en gare. Quelles sont les pistes de solution ? | La Région demande à la SNCF de tout mettre en oeuvre pour améliorer ces situations. Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes du printemps. Une convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service du TER, votée par les élus régionaux, a été conclue pour une période de 4 ans (2011 à 2015). Le budget alloué à cette convention tripartite est de 9 M€, chaque partenaire (Région, SNCF, RFF) participant à hauteur de 3 M€. Les objectifs de la contractualisation sont: - Définition, partage et suivi d'indicateurs de qualité, - Programmation de diagnostics et de plans de progrès par ligne (suivi spécifique des lignes et trains identifiés « sensibles »), - Actions immédiates de rétablissement de la qualité (fiabilisation de la production et du réseau, gestion des aléas), - Amélioration du processus de production de l'horaire (anticipation), - Amélioration de l'information voyageurs. | | X |
| | élus | 24/11/2011 | Comment obtenir une information fiable en cas d'absence de personnel en gare ? | Le déploiement du système CATI TER sur l'ensemble des gares de la ligne en 2012 permettra de disposer d'une information en temps réel concernant les 10 prochains trains, sur un écran positionnés sur les quais de gare. | | X |

| Comité de ligne Chambéry – Albertville – Moutiers – Bourg Saint Maurice | | | | | | |
|---|------------------------------|---------------------|--|---|------------|------|
| 5. Infrastructure et projets | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Travaux d'infrastructure | Elu | 24/11/2011 | Des travaux sont-ils budgétés entre Albertville et Bourg Saint Maurice pour favoriser le croisement des trains ? | Non, aucun travaux n'est prévu. | | X |
| 6. Gares, points d'arrêt et abords | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Bâtiment, aménagement et équipements voyageurs / abords | Elus | 24/11/2011 | L'offre de stationnement en gare d'Albertville est saturée. Quelles sont les modalités pour enclencher un agrandissement ? | Le nombre de place est déterminé en fonction de différents critères: hiérarchie de la gare, fréquentation, aire de chalandise. La politique de la Région en termes de rabattement consiste à faciliter les accès pour tous les modes (TC, modes doux notamment), et limiter autant que possible l'accès de l'auto-soliste. La Région est un partenaire des collectivités locales, en les accompagnant techniquement dans la définition du besoin et en contractualisant financièrement la réalisation. | | X |
| Mise en accessibilité des gares et des points d'arrêt | Usager | 02/03/2011 | Quels sont les projets en gare de Moutiers et Albertville ? | <u>Réponse post Comité de ligne:</u> En application de la loi du 11 février 2005, la Région Rhône Alpes a voté à l'unanimité en 2009 son schéma directeur régional d'accessibilité (SDRA) (disponible sur le site de la Région http://www.rhonealpes.fr , rubrique transport). Ce document d'orientation prévoit entre autre, en partenariat avec SNCF et RFF, l'équipement progressif des gares, des quais et l'accessibilité du matériel ferroviaire et des autocars afin de favoriser l'autonomie la plus importante dans les transports collectifs. La gare de Moutiers présente un pic de fréquentation l'hiver. Il s'agit donc d'une gare TER mais avec une fonctionnalité davantage orientée vers une gare nationale (voire internationale). La gare est classée en niveau 2, permettant à terme une accessibilité avec aide humaine. A l'initiative de la ville, une étude est en cours pour la réalisation d'un pôle d'échange multimodal avec prise en compte de la thématique accessibilité. La gare d'Albertville - plus fréquentée - est quant à elle classée en niveau 1, avec des aménagements plus conséquents à prévoir (dont la traversée des quais) permettant à terme une autonomie maximale. Une étude sur les aménagements nécessaires est en cours. | X | |
| 7. Intermodalité | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Coordination des offres | Elus | 24/11/2011 | L'offre en transport public entre Moutiers et Bourg Saint Maurice est peu performante (l'offre TER ainsi que les relations départementales pour rejoindre les stations et les emplois). Le CRD Tarentaise souhaiterait se saisir de cette problématique au côté de la Région. Quelles sont les modalités pour enclencher un travail en commun ? | Le Président du comité de ligne constate le manque de données disponibles sur ce territoire, notamment l'absence d'un diagnostic sur les complémentarités possibles entre les différentes autorités organisatrices. La Région reste un partenaire si le SCOT de Haute Tarentaise souhaite initier une étude prospective tous modes de déplacements. | | X |
| Orientation politique et projet | Elus, associations et Usager | 02/03/2011 | A quand l'ouverture de la vélo station d'Albertville ? | La Région Rhône Alpes a réuni l'ensemble des interlocuteurs de ce dossier, leurs faisant partager l'état des lieux et s'engager collectivement à trouver des solutions dans les meilleurs délais. | | X |

| Comité de ligne Chambéry – Albertville – Moutiers – Bourg Saint Maurice | | | | | | |
|---|--|--|---|--|------------|------|
| 8.Desserte | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement | |
| | | | | | en cours | clos |
| Année 2011 | | | | | | |
| Horaires et temps de trajet | Association et usager et Formulaire électronique | 02/03/2011 et 26/02/2011 | Pourquoi la première arrivée à Lyon est-elle à 9h16, contre 8h50 en 2010 ? Peut-on solutionner cette demande en 2012 ? | <p>Les évolutions de desserte du réseau TER Rhône-Alpes pour le service 2011 sont la conséquence directe de la mise en service de la ligne du Haut-Bugey. Cette dernière permet au TGV Paris – Genève un gain de temps de parcours de 18 minutes, mais a obligé en parallèle à modifier 40 % des horaires des TER Rhône-Alpes, afin de permettre l'insertion des TGV sur la section Bellegarde – Genève, et d'assurer des correspondances TGV – TER efficaces en gare de Bellegarde.</p> <p>Pour ce faire, cela a nécessité la modification des horaires de l'étoile d'Annemasse ainsi que ceux de Lyon–Chambéry. Cette réorganisation a touché en cascade les vallées savoyardes de Maurienne et de Tarentaise, puisqu'une partie de la desserte était réalisée en continuité des trains Lyon – Chambéry.</p> <p>La Trame horaire 2012 établie par RFF ne permettra pas d'apporter de solutions favorable.</p> <p>Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes du printemps. Toutefois, le respect de la trame horaire établie par RFF ne permet pas de répondre à cette demande pour le service 2012.</p> | | X |
| | Association et usager | 02/03/2011 | Pourquoi le dernier retour en train direct depuis Lyon est à 18h41 contre 19h41 en 2010 ? | La configuration des horaires directs est intrinsèquement liée à l'élaboration de la grille Lyon - Chambéry, qui a été profondément remaniée par l'arrivée du TGV Haut-Bugey. Il convient de noter toutefois, qu'une correspondance à Chambéry est possible en 30 mn sur le train quittant Lyon à 19h41. | | X |
| | Usagers | 02/03/2011 | Peut-on décaler le départ de Chambéry pour éviter une attente de 37 mn en gare de Chambéry sur le train quittant Lyon à 16h41 ? Une évolution est-elle programmée pour 2012 ? | <p>Dans le cadre de la construction des horaires, RFF propose deux types de trains : des trains omnibus et des trains de maillage régional aux deux heures, ne desservant pas toutes les gares et en relation avec Lyon.</p> <p>La Région essaye de répondre à tous les besoins (desserte tournée vers Chambéry, relations avec Lyon...). Or, les départs de Chambéry à la minute 36 sont appréciés des voyageurs quotidiens.</p> | | X |
| Correspondances | Usager et formulaires électroniques | 02/03/2011 et 26/02/2011 et 28/02/2011 et 24/11/2011 | <p>Le dimanche soir, les relations TER entre la ligne de Tarentaise et Grenoble ne sont pas performantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le train Chambéry 19h43 – Montmélian 19h55 – Grenoble 20h31 (donnant correspondance sur départ BSM 18h16) est complet ; - le départ de Bourg Saint Maurice à 16h51 est trop tôt ; - l'horaire du réseau étudiant Bourg Saint Maurice 19h00 – Grenoble 21h50 est incompatible avec l'horaire d'ouverture de l'accueil de l'internat 20h – 22h. <p>Quelles sont les solutions pour améliorer la situation ?</p> | La desserte Tarentaise -> Grenoble sera ré-étudiée à l'horizon SA2014, après les travaux du sillon alpin. | | X |
| | Association et usagers | 02/03/2011 et 21/11/2011 | Les correspondances entre le TER et le TGV ne sont pas performantes en gare de Chambéry. Pour exemple, le TER arrive à 10h26 alors que le TGV part à 10h24. Le dernier départ du TER le soir est à 21h34 en autocar alors que le TGV arrive à 21h43. Comment peut-on améliorer la situation ? | Cette demande faisait partie de la synthèse hiérarchisée des demandes. Une étude en mode routier est en cours pour une arrivée à Chambéry en mode routier après 10h00, pour le service 2013. | X | |
| Autres | Usager | 02/03/2011 | Il est regretté l'importance de l'offre TER en mode autocar. | Le Président du comité de ligne se dit très attaché à ce que l'offre soit effectuée autant que possible en mode ferroviaire. Depuis le service 2011 le nombre de relations effectuées en autocars diminue, en partie expliqué par le changement opéré concernant les allègements de saisonnalités. | | X |

| Comité de ligne Chambéry – Albertville – Moûtiers – Bourg Saint Maurice | | | | | | |
|---|-----------------------------------|--------------------------|---|---|---|---|
| Année 2012 | | | | | | |
| Horaires et temps de trajet | Usagers | 02/03/2011 | Pourquoi le départ de Chambéry à 16h34 est-il terminus à Albertville ? Cela nécessite une correspondance en 20 mn sur un autocar pour poursuivre jusqu'à Moûtiers avec une arrivée à 18h20, soit un horaire très proche du train qui part pourtant de Chambéry une heure plus tard à 17h34. | La desserte de la ligne Chambéry - Bourg Saint Maurice est assurée par différents TER répondant à des missions et des attentes des voyageurs différentes : les flux tournés vers Chambéry sont les plus nombreux, suivis des flux internes à la vallée dont les flux scolaires vers Moûtiers et Albertville et enfin les flux vers Lyon. En fonction des contraintes de l'infrastructure en voie unique et des objectifs d'optimisation recherchés dans les roulements de personnels et de matériels par la SNCF, il peut résulter des horaires proches sur des tronçons communs à plusieurs offres, tout en s'inscrivant dans une logique d'ensemble. | | X |
| | formulaire électronique | 01/03/2011 | La grille 2012 permettra-t-elle une relation depuis Montmélan pour prise de poste à Chambéry à 7h00 ? Un retour vers 12h30 sera-t-il également possible ? | Sous réserves de faisabilités techniques et financières, la grille 2012 prévoit les fonctionnalités demandées. - Le matin deux offres : un train depuis Bourg Saint Maurice arrive à Chambéry à 6h29, ainsi qu'un train du sillon alpin arrivant à Chambéry à 6h36 ; - Le midi deux offres : un départ en autocar pour la Tarentaise à 12h32, ainsi qu'un train du sillon alpin au départ à 12h24. | | X |
| | Usagers | 02/03/2011 et 24/11/2011 | La section entre Albertville et Moûtiers de l'autocar au départ de Chambéry à 8h34 fait doublon avec le train au départ de Chambéry à 9h45, puisque l'arrivée à Albertville se fait 7mn après. Est-il possible d'utiliser ces cars.km pour créer une relation Moûtiers - Bourg Saint Maurice offrant une correspondance sur le train de Chambéry à 7h33 ? | Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes établie au printemps. Toutefois, cette demande n'a pas été retenue pour le service 2012 | | X |
| | Usager et formulaire électronique | 02/03/2011 et 17/11/2010 | La proposition de la SNCF appliquée pour le service 2011 de ne pas assurer 2 A-R Moûtiers - Bourg Saint Maurice en basse saison, sans substitution routière, n'est pas acceptable. Quels sont les leviers pour que cette demande soit prise en considération pour le service 2012 ? | Cette demande est reprise dans la synthèse hiérarchisée des demandes établie au printemps. Le service 2012 intègre cette nouvelle fonctionnalité | | X |
| | usager et formulaire électronique | 24/11/2011 et 04/06/2012 | Pourquoi y'a-t-il deux trains aussi rapprochés au départ de Bourg Saint Maurice (6h18 et 6h42) puis un trou jusqu'à 9h10 en mode autocar ? | Le train de 6h18 est un train dont le sillon est attribué jusqu'à Lyon, constituant la première offre directe de la journée. Il permet également une arrivée à Chambéry pour 8h00. Le train de 6h42 permet quant à lui une arrivée très appréciée pour Chambéry à 8h30. Les horaires de ces deux trains restent performants pour les besoins de déplacements quotidiens vers Chambéry, demande la plus importante sur cette ligne. Pour le service 2013, il est étudié la création d'un autocar au départ de Bourg St Maurice à 7h18, pour Albertville 8h40 et arrivée Chambéry à 9h50. | X | |
| | usagers | 06/06/2012 | Pourquoi le train qui circulait à 6h45 ne circule plus ? L'arrivée à Albertville à 8h20 est trop tardive, et toutes les personnes qui utilisaient ce train prennent dorénavant la voiture. | L'impossibilité de monter dans ce train est double: - liées au matériel (tensions sur le parc) - liées à la problématique du train retour : un train repartant d'Albertville à 8h arriverait à Chambéry à 9h, ce qui pose une problématique de saturation en gare, mais surtout en faisceau. | | X |
| Année 2013 | | | | | | |
| Autres | Usagers | 02/03/2011 | Une étude multimodale à l'image de ce qui a été réalisé sur l'espace métropole Savoie est-elle à ce jour programmée ? | Non, il n'y a pas d'étude de cette ampleur programmée et budgétée à ce jour. | | X |

| Comité de ligne Chambéry – Albertville – Moutiers – Bourg Saint Maurice | | | | | |
|---|------------------------|---------------------|----------------------------|------------------|------------|
| 9.Politique de tarification | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement |
| | | | | | en cours |
| 10.Distribution et billettique | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement |
| | | | | | en cours |
| 11.Organisation du comité de ligne | Origine de la question | Date de la question | Description de la question | Réponse apportée | Traitement |
| | | | | | en cours |